

Compte rendu de la réunion du 28/04/2010

Etaient présents : N. Ausias, MC. Barnoux, B. Desch, E. Fougereau, M. Gandoin, MF. Guglieri, C. Jacob, M. Larue, L. Martin, C. Pellevoizin, P. Rathelot, B. Veyrier, A. Mousnier, V. Pellissier

Absents et excusés : B. Auge, C. Bornet, C. Boronad, D. Cervoni, S. Dumas, E. Garbez, A. Loisel Holay, P. Pascual.

POINTS EVOQUES	DISCUSSION	ACTIONS	Personne en charge présentation
Actualités : Mise en place des ARS	<p>La mise en place de l'ARS s'est effectuée comme dans toutes les autres régions le 1^{er} avril 2010. La mise en route se fait progressivement au fur et à mesure de l'achèvement des actions en cours. Pour plus d'informations, consulter les sites internet de chaque ARS</p> <p>Portail des ARS : http://www.ars.sante.fr CORSE : http://www.ars.corse.sante.fr PACA : http://www.ars.paca.sante.fr</p> <p>L'organigramme de l'ARS PACA est disponible sur le site. Il s'organise autour de 3 grandes directions la Direction Patients, Offre de soins et Autonomie la Direction Stratégie et Prospective la Direction Santé Publique et Environnementale</p> <p>L'OMIT est intégrée dans le pôle Qualité et Performance de la Direction « Patients, Offre de soins et Autonomie »</p>		A MOUSNIER, V PELLISSIER
Antalgiques et bon usage	<p>Présentation faite par Laurent Martin du CHICAS</p> <p>L Martin présente la réflexion conduite dans son établissement</p> <ul style="list-style-type: none"> - sur le plan financier : importance des dépenses représentées par le PERFALGAN (=50% de la classe) et actions d'incitation à prescrire mieux, au niveau des Urgences, rappel sur la toxicité hépatique du PERFALGAN à des posologies >3G <p>La discussion sur ce point confirme que la majorité des participants ont eu une démarche similaire dans leurs établissements respectifs. Certains soulignent l'intérêt de référencer du paracétamol Lyoc à action immédiate pour remplacer le PERFALGAN (Service des Urgences.)</p> <ul style="list-style-type: none"> - sur la problématique du référencement d'une forme orale de FENTANYL, comparaison avec ACTIQ, EFFENTORA et ABSTRAL (voir fichier Excel) <p>Sur ce point, tous les participants n'ont pas encore fait le choix d'un référencement</p> <p>Sont soulevés les points concernant le risque d'escalade de dose, la complexité pour les patients</p> <p>Discussion sur le retrait du DIANTALVIC suite au signalement d'accidents surtout survenus dans des pays anglosaxons. Certains établissements l'ont remplacé par du CODOLIPRANE en alertant les prescripteurs sur la mise en œuvre progressive du traitement.</p>	<p>Fichiers mis à disposition :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fichier Excel « Comparatif fentanyl oral » - Plaquette_CLUD_septembre_2009-3 - Plaquette équianalgésie SFAP 2010 - Plaquette-Morphiniques - Revue Prescrire "surdosage Fentanyl patch" 	L MARTIN
Bon usage des Pansements	<p>N Ausias présente la démarche réalisée à l'APHM sur le bon usage des pansements avec la production d'une affichette informative sur les propriétés des pansements disponibles sur le marché ainsi qu'une échelle de coût (à titre comparatif pour une plaie de 10cm X 10cm). Ce document a été réalisé à l'initiative du service de Chirurgie réparatrice de Marseille en collaboration avec le CHU de Lille.</p> <p>Cette affichette a fait l'objet d'une présentation aux cadres de santé à l'APHM.</p>	Diaporama de présentation du document	N AUSIAS

POINTS EVOQUES	DISCUSSION	ACTIONS	Personne en charge présentation
	<p>Le retour d'expériences montre que ce document a permis d'informer les soignants sur les familles de produits et a eu un impact sur les demandes fréquentes de référencement des nouveaux produits.</p> <p>P Rathelot s'est chargé auprès du service de Communication de l'APHM de produire une affiche qui sera diffusée à l'ensemble de l'inter région</p>	Modèle régional de l'Affichette	N AUSIAS
Bilan des COMEDIMS, Plan d'actions	<p>Suite à l'analyse des RE 2009, A Mousnier propose d'établir un modèle type de « Bilan de COMEDIMS » et de Plan d'actions afin d'aider les établissements dans cette démarche qui deviendra obligatoire.</p> <p>Les participants présents proposent de faire parvenir un exemplaire de leur établissement qui servira à élaborer un document type.</p>		
Questions diverses	<ul style="list-style-type: none"> - Enquête sur la connaissance du CBU et campagne d'information P Rathelot s'est chargée de faire réaliser le document validé à la séance précédente pour le mettre à disposition de l'ensemble des établissements intéressés. Les établissements auront la possibilité de le personnaliser en y ajoutant leur logo et en apportant des consignes adaptées à leur fonctionnement. - Questionnement de G Bouvenot, président de la Commission de Transparence de la HAS sur l'utilisation par les COMEDIMS des synthèses d'avis de la Commission de Transparence Ces synthèses d'avis sont produites environ deux mois avant la commercialisation du produit et avant sa promotion par l'industrie pharmaceutique. Elles sont disponibles à l'adresse suivante : http://www.has-sante.fr/portail/jcms/c_5268/actes-medicaments-dispositifs?searchInFiles=true&text=&mode=advanced&searchedAllFields=true&catName=true&replaceFileDoc=false&catMode=and&cidsf=c_749555&dateType=pdate&dateSince=&dateSince_user=&dateSince_unit=86400000&beginDay=&beginMonth=&beginYear=2008&endDay=&endMonth=&endYear=2009&filter=on&portlet=c_39085&start=0&pageSize=50&sort=pdate&showabs=false Certains participants déclarent les avoir déjà utilisées. La présentation synthétique de l'information en fait un document utile pour la constitution des dossiers de COMEDIMS à remettre en séance aux prescripteurs, lors des réunions. - Dispositifs médicaux Suite aux attentes exprimées par beaucoup de représentants d'établissements, un groupe COMEDIMS et DM devrait être mis en place avant l'été. Le domaine des DM étant très différent des médicaments, il est apparu nécessaire de répartir les travaux sur 2 groupes spécifiques et parallèles. Priorités à traiter : DMI de la liste en sus, traçabilité, informatisation... - -LFSS 2009, mise en application Selon la circulaire 2009, la mise en application de la LFSS 2009 se déroule selon un calendrier défini au cours du 1^{er} semestre 2009. Tous les établissements ayant eu une augmentation >10% entre 2008 et 2009 ont fait l'objet d'une notification par l'ARH, qui leur a demandé d'apporter leur éclairage à l'issue de l'exercice. Il faut noter la qualité de la performance Achats en PACA qui est responsable à hauteur de 2% de la progression des dépenses accordées pour les médicaments en PACA. Pour 2010, l'arrêté en date du 8 mars 2010 fixe à 8% le taux d'évolution entre 2008 et 2009. 		<p>P RATHELOT</p> <p>A MOUSNIER</p> <p>A MOUSNIER V PELLISSIER</p> <p>V PELLISSIER</p>
Prochaine réunion	<p>La prochaine réunion aura lieu le mercredi 30 juin 2010 à l'ARH PACA, 141 avenue du Prado L'Ordre du jour portera sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Indicateurs IPAQSS, rappel réglementaire, bilan régional - Gaz médicaux : Bonnes pratiques, Organisations (traçabilité..), Recommandations AFSSAPS - Traitement personnel (problématique) 		